

COMMUNE DE JONQUIERES SAINT VINCENT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du 06 février 2025

Nombre de membres			
CCAS	En exercice	Présents	Votants
15	15	6	8
Date de la 1 ^{ère} convocation			
24 Janvier 2025			
Séance du 30 Janvier 2025			
Absence de quorum			
Date de la 2 ^{ème} convocation			
31 Janvier 2025			

Objet de la délibération
Demande de subvention pour les Ateliers « Bien Vieillir » et « Ateliers Mémoire »

N° de délibération
005 / 2025

Présents : Jean-Marie FOURNIER, Delphine POIRIER, Brigitte GAYAUD, Myriam SEVENERY, Marie-Line VIGNE, André AGNIEL.

Procurations : Vincente OBIOL à Delphine POIRIER. Françoise LLINARES à Brigitte GAYAUD

Absent(s) : Catherine CLIMENT, Mélanie SALLE, Raphaëlle DELENTE, Françoise LLINARES, Sarah AÏT IDIR, Christine LE ROY DE PRESALE, Annie COGNON, Vincente OBIOL, Claude CADENAT.

* * *

Rapporteur : Delphine POIRIER, vice-présidente

Dans le cadre du renouvellement des ateliers « bien vieillir » et de la mise en place des ateliers mémoire, le CCAS souhaite solliciter l'aide du Conseil Départemental du Gard afin de contribuer au financement de ces actions. En effet ces deux actions peuvent bénéficier de l'aide financière de la Conférence des Financeurs du Conseil Départemental, sous réserve de participations communales.

Pour information, le CCAS a déjà sollicité la Commune qui, par délibération du 19 décembre dernier a alloué au CCAS une participation communale totale de 7.130€ qui s'inscrira dans la subvention annuelle de fonctionnement.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code de l'action sociale et des familles,
Considérant la délibération du Conseil Municipal du 19 décembre 2024,
Où l'exposé du Rapporteur,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE

De solliciter le concours financier du Conseil Départemental dans le cadre de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA).

La secrétaire de séance,
Brigitte GAYAUD



Le Président,
Jean-Marie FOURNIER

